www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Bordeaux, le 30 mai 2020

Des dépistages gratuits au Covid19 proposés par l'Agence régionale de santé sur plusieurs territoires ciblés pour faciliter l'accès aux tests et casser les chaines de transmission du virus en Nouvelle-Aquitaine

Pourquoi ces opérations de dépistage gratuit ?

Dans le cadre de la stratégie nationale de tests qui accompagne le déconfinement, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a décidé de mener **plusieurs actions proactives de dépistage au Covid19 pour faciliter l'accès aux tests en particulier aux personnes éloignées du système de santé ou dans des territoires concernés par des difficultés d'accès aux soins ou disposant d'indicateurs de santé défavorables.**

La participation de la population au dépistage permet **d'évaluer le niveau de circulation du virus sur le territoire,** de repérer le cas échéant des cas positifs, de déclencher la recherche de personnes contacts de ces cas positifs, de les alerter afin de mieux les protéger et ainsi **de casser les chaînes de transmission du virus.**

L'ARS Nouvelle-Aquitaine encourage ainsi fortement **la population à participer à ces opérations de dépistage gratuit. Il s'agit de contribuer à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus dans les territoires concernés.**

5 opérations déjà programmées

- **Dans les Landes : pour les habitants de la communauté de communes des Landes d'Armagnac, du mardi 2 au jeudi 11 juin (Maisons de santé de Roquefort et de Gabarret)**

L'ARS Nouvelle-Aquitaine et la préfecture des Landes en lien avec le laboratoire EXALAB, organisent une opération de dépistage gratuit du **Mardi 2 au Jeudi 11 juin au sein des Maisons de santé de Roquefort et de Gabarret pour les habitants de la communauté de communes des Landes d'Armagnac**. Ce territoire a été ciblé car il s'agit **d'un territoire concerné par des difficultés d'accès aux soins (problèmes de démographie médicale).** Par ailleurs, **plusieurs cas de Covid19 ont été très récemment signalés sur ces communes.**

- **En Charente-Maritime : à Saint Jean d'Angély pour les habitants du canton (41 communes) sur la place du marché le 10 juin et à la Rochelle les 2 et 4 juin pour les personnes sans abri**

A Saint Jean d'Angély, en lien avec la mairie, l'ARS propose **aux habitants du canton de Saint Jean d'Angély (41 communes) un dépistage gratuit le 10 juin** (jour du marché) dans le local qui a accueilli le centre Covid19. Certaines communes de ce canton sont situées en zone de revitalisation rurale et disposent d'une démographie médicale fragile.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine, en lien avec la ville de la Rochelle, l'Association Altéa-Cabestan (SAO 17), la Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) du Centre hospitalier de la Rochelle, la Direction

départementale de la cohésion sociale (DDCS), organise **les 4 et 5 juin un dépistage gratuit pour les personnes sans abri de la Rochelle**. La PASS qui effectue chaque semaine des consultations dans les locaux du SAO 17, informera directement ce public de cette action.

- **En Charente : à la pension de famille de l'association Éclaircie à Angoulême (20 logements collectifs pour personnes en situation de réinsertion sociale) le mercredi 3 juin matin**

Cette opération de dépistage gratuit est organisée en partenariat avec Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DCSPP), l'association Eclaircie, la permanence d'accès aux soins de santé (PASS) et l'équipe mobile du Centre hospitalier d'Angoulême (CHA). Elle aura lieu le mercredi 3 juin 2020 en matinée. Tous les résidents de la pension de famille bénéficieront d'une évaluation clinique par le médecin de la PASS et d'un dépistage le cas échéant. Une action de prévention permettra de rappeler les gestes barrières.

- **En Haute-Vienne : à Limoges au centre commercial Corgnac situé dans le quartier prioritaire de la ville Val de l'Aurence (date à déterminer)**

Cette opération de dépistage gratuit est proposée en lien avec la préfecture et la ville de Limoges, le conseil départemental des médecins (CDOM) et le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), dans le cadre du Contrat Local de Santé de Limoges. Une mobilisation sociale des habitants du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) sera prévue en lien avec des professionnels de santé membres des conseils citoyens de ce QPV.

- **En Corrèze : à Ussel pour les habitants dans le cadre du contrat local de santé Haute Corrèze (71 communes) et au centre d'accueil des demandeurs d'asiles (Cada) (date à déterminer)**

Ce dépistage gratuit est en cours d'organisation en lien avec la préfecture, la ville d'Ussel, le centre hospitalier d'Ussel et les professionnels de santé libéraux. Il permettra de proposer des tests gratuits aux habitants des 71 communes impliquées dans le contrat local de santé Haute-Corrèze, dont un certain nombre est situé en zone de revitalisation rurale et dispose d'une démographie médicale fragile.

D'autres actions sont en cours de préparation sur les autres territoires de la région.

Contact presse :
Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
N° presse dédié Coronavirus : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr